



Rigaud

Province de Québec
Ville de Rigaud
MRC de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- 356-01-2019 : L'objet de ce règlement est de modifier le règlement 356-2018 relatif à la gestion contractuelle en y ajoutant, notamment, une procédure portant sur la réception des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat. Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 106 de la rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture et au www.ville.rigaud.qc.ca

Donné à Rigaud, ce 26 juin 2019

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Ateliers
municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Hélène Therrien, OMA
Greffière

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227